



MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - Site internet : www.bazemont.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2018

Présents : (15), Mme Bohic, M. Balot, M. Caffin, M. Cantrel, M. Crespin, Mme Delorenzi, M. Harlay, M. Hetzel, M. Hubert, Mme Huser, Mme Lemaire, M. Loret, M. Nigon, Mme Robache, Mme Servais-Mousty

Excusés (3) : Mme Laforge (pouvoir M. Hubert), M. Gascoin (pouvoir M. Hetzel), M. Ollivier

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme Servais-Mousty

2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 novembre 2018 :

Le compte rendu du conseil municipal du 8 novembre 2018 est approuvé.

3. Informations générales :

- a. Contrat rural église : résultat du marché d'appel d'offres
 - Fin de l'appel d'offres mardi 11 décembre (début 15 novembre). Ouverture des plis mercredi 12.
 - Appel d'offre dématérialisé :
 - 23 retraits de dossier
 - 8 dépôts de dossier (6 dématérialisés et 2 papiers)
 - 3 lots :
 - 1- Maçonnerie façade : 4 réponses
 - 2- Charpente : 1 réponse
 - 3- Couverture : 3 réponses
 - Niveau financier, les devis restent dans les montants envisagés :
 - Lot 1
 - Devis allant de 110 000 € à 170 000€
 - Etude approfondie nécessaire pour analyser les réponses car les prestations semblent identiques pour un différentiel de prix important
 - Lot 2
 - Un devis à 27 000 € : entreprise sérieuse qui a travaillé pour la commune
 - Lot 3
 - Devis allant de 52 200 € à 67 800 € : l'entreprise la mieux placée est sérieuse et a réalisé la couverture de la Comédie
 - Fourchette totale des devis :
 - La plus haute : 260 000 €
 - Intermédiaire : 243 000 €
 - La plus basse : 200 000 €
 - Subvention : les services administratifs de la région ont répondu que les délais étaient dépassés et nous refusent la subvention. Recours du maire.
 - Analyse de synthèse doit être rendue début janvier par l'architecte



- La Commission appel d'offre statuera : notification aux entreprises non retenues puis après un délai de 15 jours notification aux entreprises retenues.
- b. Urbanisme : adoption du règlement lotissement des Fourneaux
- Demande d'une rédaction plus précise et plus clair concernant certains points du règlement du lotissement
 - Réunion avec le lotisseur TAM le 17 janvier à 10h pour finaliser le règlement et pour décider du partage des frais d'aménagement des voiries chemin des gardes et rue des Grands Jardins côté forêt.
- c. Réfection totale de l'organisation des listes électorales
- 3 conseillers & 1 suppléant pour liste du maire
 - Alain Loret
 - Xavier Harlay
 - Sandrine Huser
 - Thierry Crespin
 - 2 conseillers & 1 suppléant pour l'autre liste
 - Maurice Hubert
 - Odile Robache
 - Maïté Laforge

4. Délibérations du conseil municipal :

- a. Finances :
- Décision modificative n°6 :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6042 : Achat presta° service sauf terra		13 000,00 €		
D 60612 : Energie-électricité		5 000,00 €		
D 615231 : Voirie		15 000,00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		33 000,00 €		
D 6218 : Autre personnel extérieur		20,13 €		
D 6331 : Versement de transport		279,15 €		
D 6332 : Cotisations au FNAL	1 627,68 €			
D 6336 : Cotisation CNG,CG de la FPT		117,97 €		
D 6338 : Autres impôts & taxes		19,16 €		
D 6411 : Personnel titulaire		6 627,48 €		
D 6413 : Personnel non titulaire	10 913,03 €			
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF	2 150,80 €			
D 6453 : Cotisations caisses retraite		1 403,06 €		
D 6455 : Cotisations Assurances Personnel		6 367,92 €		
D 6475 : Médecine du travail	541,36 €			
D 6488 : Autres charges		398,00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel	15 232,87 €	15 232,87 €		
R 7067 : Red. serv. périscolaires et ens				22 000,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services				22 000,00 €
R 7381 : Taxe add. droits de mutation				11 000,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes				11 000,00 €
Total	15 232,87 €	48 232,87 €		33 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D 202 : Frais doc. urbanisme, numérisat°		128,17 €		
D 2031 : frais d'étude		3 960,00 €		
D 2033 : frais insertion		1 789,20 €		
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		5 877,37 €		
D 2135 : Installations générales	2 504,02 €			
D 2183 : Matériel de bureau et info.		535,89 €		
D 2188 : Autres immo corporelles		50,76 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 504,02 €	586,65 €		
D 2313 : Immos en cours-constructions	3 960,00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	3 960,00 €			
Total	6 464,02 €	6 464,02 €		

- *Délibération adoptée à l'unanimité*



- Retraite D. GY au 1^{er} janvier 2019
 - Indemnité exceptionnelle de départ de 1000 €
 - **Délibération adoptée à l'unanimité**
 - Convention classe de neige pour les CM2
 - Convention avec la ligue de l'enseignement pour 19 élèves & 3 adultes
 - Courchevel du 27/01 au 01/02
 - Coût total 9183,20 € participation des parents, APEB et mairie (2000 €)
 - **Délibération adoptée à l'unanimité**
- b. Affaires générales :
- Suppression d'un poste adjoint administratif 2^{ème} classe et création d'un poste adjoint administratif 2^{ème} classe
 - **Délibération adoptée à l'unanimité**
 - Modification commission municipale
 - Stéphanie Bolzer souhaite faire partie de la commission environnement en tant que membre extérieur
 - **Délibération adoptée à l'unanimité**
 - Organisation des services municipaux
Suite à l'audit et les avis favorables du CIG, Mr le Maire expose les différentes délibérations à prendre et qui seront effectives à compter du 1^{er} janvier 2019
 - Adoption du règlement intérieur et des annexes suivantes :
 - Autorisation d'absences et de congés
 - Compte épargne temps
 - Astreinte
 - Heures supplémentaires
 - Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire)
 - **Délibérations adoptées à l'unanimité**
 - Rétrocession voirie et éclairage Val Joli, rue de Maule
 - **Délibération adoptée à l'unanimité**
 - Modification des statuts de la CCGM
 - La sous-préfecture demande la modification des statuts, car c'est dorénavant la CCGM donne une contribution financière pour les 3 organismes de retour à l'emploi de la CC
 - **Délibération adoptée à l'unanimité**
 - Attribution du colis de Noël d'un montant de 25 € à 20 agents communaux
 - **Délibération adoptée à l'unanimité**

5. Comptes rendus des présidents des commissions communales, intercommunales et délégués aux syndicats :

- a. Affaires scolaires et club ados
- Les 2 subventions pour le minibus ont bien été reçues. Le prix du mini bus est de 32 000 €, une remise de 9771,20 € a été accordée. Le reste à charge sera de 6 000 € dans un premier temps puis de 2 300 € une fois que nous aurons eu la restitution de TVA.
 - La commune offre 3 tricycles pour les maternelles et des jeux de société pour les primaires.
- b. CCAS et solidarité :
- Colis de Noël :
 - Colis apprécié en majorité
 - La boîte n'est pas assez festive
 - Le flyer n'a pas été remarqué
 - Il ne s'agit plus d'un repas complet : à voir ce qu'il est possible de faire
 - Questionnaire qualité sera envoyé vers les aînés pour avoir un retour.



- c. Communication :
 - Validation en cours de l'agenda
 - Prochain Bazemont Village en février

- d. DEVECO :
 - Marché de la gastronomie / entrepreneur : moins de passages que l'an dernier, pistes d'amélioration pour l'augmenter

- e. Environnement :
 - Eclairage toujours allumé dans la descente qui mène à l'air de jeux
 - Renseignement pris auprès de Chavenay pour la réduction de la durée de l'éclairage. Pas d'effet d'aubaine pour les cambriolages.
 - Réunion prévue avec le Sey, la mairie et SFE
 - Recyclage / tri lors du marché de gastronomie. Peu efficace à revoir.
 - Poubelle à verre & poubelle de tri à acheter

- f. Associations :
 - Téléthon : 154 € par la Zumba & 116 € par le Fil de la Rouase
 - Repas des forces vives 8/02
 - Repas des anciens 16/03

- g. Handi Val de Seine :
 - Montant de la contribution communale : 1817 €

- h. Circulation :
 - Des Bazemontais se plaignent de la vitesse de certains bus dans la rue d'Aulnay et du non-respect du stop. Un courrier sera adressé à la Société TRANSDEV

6. Questions diverses :

- L'UNC au travers d'Alain Loret remercie la mairie pour l'apposition de la plaque du centenaire et l'aide apportée dans l'organisation de l'exposition.

Prochaines réunions les vendredis

- 11 janvier 2019 à 20h45
- 1^{er} février 2019 à 20h45